

Directive Nitrates : comprendre la réglementation pour pouvoir réaliser son PPF en grandes cultures bio

Objectif Identifier les contraintes réglementaires applicables sur leur ferme en lien avec la directive nitrates
Savoir utiliser le logiciel Optibio pour réaliser leur PPF

Prix : tarifs disponibles via [ce lien](#)

Nombre de places : 15

Lieu :

Chambre d'Agriculture du Cher, 2701
Rte d'Orléans, 18230 Saint-Doulchard

Publics concernés :

Agriculteurs en grandes cultures bio

Prérequis :

-Être agriculteur en grandes cultures bio sur une zone vulnérable en région Centre val de Loire
-Avoir un ordinateur portable

Validation :

Certificat délivré après la formation

Accès formation :

Accessibilité possible aux personnes atteintes de handicap. Prendre contact avec le référent handicap avant inscription

Contact(s)

Responsable de la formation

Agathe CYRILLE

animation@gdab36.org

06 41 07 37 57

Renseignement/inscription

formation@bio-centre.org

06 80 70 88 13

Inscription au plus tard 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

**En cas de contrainte particulière
veuillez nous contacter**

PROGRAMME

Durée totale : 7 heures

10 mars 2026 (09h00 – 17h00)

Contexte : pourquoi la directive nitrates et les zones vulnérables existent ?
Quels sont leurs objectifs ?

Présentation de la carte des zones vulnérables et des ZAR : permettre à chacun de se situer

Règlementation applicable aux zones vulnérables et aux ZAR :

- énumérer les critères à respecter en termes d'épandage d'effluents, de couverture du sol... et pour chaque critère, les pénalités encourues en cas de contrôle non conforme

- les analyses à réaliser

- les documents à fournir + présentation détaillée du PPF et de la méthode de calculs utilisée

Présentation des différentes parties d'un Plan Prévisionnel de fumure à partir d'exemples concrets

Exercice d'application en se connectant individuellement sur le module Optibio

Echanges sur les pratiques de fertilisation et gestion des couverts végétaux
Echanges dans la salle entre les stagiaires et la formatrice au fur et à mesure des difficultés rencontrées

Méthodes pédagogiques : présentation de l'intervenant avec support powerpoint, démonstration logiciel Optibio, exercice d'application, échanges, intervention de la DDT18 – services « économie agricole et développement rural » et « économie agricole et développement rural »

Modalités d'évaluation : Tour de table oral et auto-évaluation.

Intervenant

AGATHE CYRILLE, CONSEILLÈRE GRANDES CULTURES AU GBADB36